



CLCV Alsace
17, rue Chalindrey
68100 Mulhouse

A
Monsieur Michel LAFOND
Président de la Commission d'enquête publique
Mairie
2, rue d'Ensisheim
68310 Wittelsheim

Objet : Enquête publique relative à la demande d'autorisation de prolongation, pour une durée illimitée, du stockage souterrain de produits dangereux non radioactifs à Wittelsheim présentée par la société MDPA.

Wittelsheim, le 13 décembre 2016

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Concernée par l'avenir de la planète et de ses habitants actuels et futurs, notre organisation se préoccupe du dossier Stocamine depuis que le projet de créer un stockage de déchets ultimes a été annoncé par les MDPA. Avec d'autres associations de riverains nous nous étions opposés à l'idée de stocker des déchets si dangereux au fond de la mine à Wittelsheim, en argumentant que cette mine n'est pas stable. Faire disparaître nos déchets dangereux en les enfouissant dans cette mine, les faire disparaître de notre vue ne les rendait pas inoffensifs pour autant, bien au contraire, toutes ces expertises nous le confirment. Nous déplorons aujourd'hui de ne pas avoir été entendus car toutes nos prévisions se sont avérées exactes.

Depuis la création de l'entreprise Stocamine, la CLCV siège à la CLIS (devenue CSS) et s'y implique pleinement. C'est dire que nous connaissons toutes les facettes de cet épineux dossier.

La CLCV a bien sûr participé activement à la concertation publique sur le projet de fermeture de Stocamine, qui s'est tenue entre le 15 novembre 2013 et 15 avril 2014 sous l'égide de la CNDP. Nous avons élaboré et transmis un cahier d'acteurs que nous pourrions reprendre in extenso tant le problème n'est pas résolu à ce jour. Faisant suite à cette concertation publique dont 94 % des expressions des citoyens l'étaient pour un déstockage de tous ces déchets très toxiques, la Ministre S.ROYAL demande le retrait de 93 % de 2255 tonnes de déchets mercuriels avec un scénario de repli à 56% en cas d'impossibilité technique. Retirer 2097 tonnes de déchets c'est laisser 41900 tonnes qui pollueront l'air, le sol et la nappe phréatique la plus importante d'Europe.

Bilan écologique et Etude d'impact : Rapports et expertises.

La loi imposant un bilan écologique dans le cadre de cette enquête publique, les MDPA nous présentent à nouveau les différentes études déjà présentées au moment de la concertation publique corroborées par une tierce expertise récemment. Comment ne pas se rappeler que l'exploitant et ses experts se sont à multiples reprises fourvoyés lors de l'élaboration du projet Stocamine : arrivées d'eau, convergence des galeries, tenue des terrains, profondeur du creusement, absence de risque d'incendie...seraient ils infaillibles aujourd'hui ? Comment accorder foi aux calculs théoriques qui tous minimisent l'impact sur la nappe.

Les études ont été menées à charge contre le déstockage avec comme postulat:

- que destockage, transport et restockage est trop dangereux en potentiel accident routier
- même en laissant tout le mercure au fond la limite de potabilité de l'eau ne sera pas dépassée, malgré l'erreur possible de 50% sur les quantité et qualité des déchets stockés ! Ceci est dit dans toutes les expertises.

Chaque expertise dit mieux en terme :

- source et quantité (le mercure diminue de 81 tonnes à 51 tonnes à 26 tonnes) tout en soulignant une erreur possible de 50 %
- en matière d'ennoyage à 150 mètres : estimé à 240 ans par l'INERIS devient 70 ans pour la tierce expertise. Ce délai de 70 ans deviendrait suffisant pour que le barrage devienne efficace !!! lequel type de barrage ne semble pas encore décidé !

Incertitude sur la quantité de cyanures libres stockés. Quid de la formation potentielle de complexes cyano ferrates, de complexes hydroxo chlorés solubles de plomb, de la libération et le passage en solution d'ammoniac???

Une analyse de sécurité doit établir si cette augmentation de pression du liquide interstitiel a un impact sur l'expulsion du liquide interstitiel contaminé opéré par la convergence (recommandation de la tierce expertise) Autre problème concernant la demande de remblayage des galeries vides du stockage, or ce remblayage n'est pas pris en compte dans les calculs relatifs à l'évaluation de l'impact du projet sur la nappe.

Concernant les dispositions relatives au suivi: que deviennent les recommandations de la tierce expertise?

Concernant le deuxième avis de l'Autorité Environnementale de septembre 2016 ? quid des recommandations? Le courrier du 16 octobre 2016 n'y répond que très partiellement.

Nous ne pouvons accepter que l'on stocke de manière illimitée 6964 tonnes de déchets arseniés contenant 1747 tonnes d'arsenic, 78 tonnes de Baryum, 33 tonnes de cadmium, 32 tonnes de chrome, 32 tonnes de cuivre, 23 tonnes de nickel, 248 tonnes de plomb, 100 tonnes d'antimoine, 20670 tonnes de REFIOM non stabilisés!, 3851 tonnes d'amiante, 12 tonnes de pyral, 1800 tonnes du bloc 15 transformés par l'incendie.

Nous estimons que le bilan écologique qui a été approfondi uniquement pour 0%, 56% et 93% de sortie de mercure n'est pas suffisant! Comment accorder foi aux calculs théoriques qui minimisent l'impact des contaminants sur le sol, l'air et l'eau?

Aucun écotoxicochimiste n'a été sollicité pour examiner ce projet sous l'angle écologique pur.

L'alternative déstockage total n'a jamais été sérieusement examinée et ce malgré nos nombreuses demandes à la CSS et au Ministère.

Le destockage total s'impose.

Nous demandons l'application du principe de précaution inscrit dans la Constitution Française, qui implique le déstockage total puisque toutes les expertises prévoient une sortie dans la nappe à plus ou moins longue échéance, malgré les barrages futurs.

Nous demandons que les déchets de classe 1 soient restockés dans un centre agréé dans une région voisine et que les déchets de classe 0 aillent à Herfa Neurode conformément à la législation en vigueur. Ceci avait d'ailleurs été préconisé par l'INERIS en 2012 déjà.

Nous avons une autre conception de notre engagement citoyen que celle de laisser les générations futures gérer des déchets aussi toxiques.

La CLCV répond NON à la demande d'autorisation de prolongation pour une durée illimitée du stockage souterrain à Wittelsheim.

Nous vous prions de prendre en considération notre contribution à cette enquête publique.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le président de l'Union Régionale CLCV

Jean Louis OLIVIER